

FICHE TECHNIQUE TR800

TR800, le seul traitement anti-UV pénétrant la surface du verre. Lors du long processus de chauffe, les pores du verre s'ouvrent et le produit chimique est enfermé de façon permanente dans la surface du verre.

Un verre traité absorbe 100 % des UV de 260 nm à 400 nm. L'absorption ne s'affaiblit pas avec le temps, mais s'accroît au contraire.

L'immersion dans un décolorant n'affecte pas l'absorption. Cela fait simplement partir la couleur jaune.

MODE D'EMPLOI

La procédure est la même que pour un colorant classique. Ajouter 3 volumes d'eau du robinet au concentré afin d'obtenir la solution à utiliser. Chauffer la solution à 96°C ou 205°F. **IL EST TRES IMPORTANT QUE LA TEMPERATURE DU RECIPIENT SOIT CELLE SPECIFIEE.** Immerger des verres propres seulement lorsque la température est atteinte.

Avec le traitement anti-UV TR800 à forte pénétration, les résultats les meilleurs sont obtenus en laissant le verre dans la solution entre 10 et 15 minutes. Retirer le verre de la solution et le laisser refroidir avant de le passer sous l'eau chaude afin d'enlever les résidus. Tout résidu peut également être nettoyé à l'acétone ou à l'alcool. Vérifier l'absorption ou la transmission avec un testeur d'UV. Si la transmission dépasse 4 %, remettre le verre dans une solution froide.

Le liquide évaporé doit être remplacé par de l'eau du robinet afin que les verres immergés soient complètement recouverts par la solution de traitement anti-UV.

Remplacer la solution ou vérifier son efficacité tous les 7 cycles de chauffe et refroidissement (7 jours en cas de chauffe tous les jours) ou après 7 jours de chauffe continue.

ATTENTION

Ne pas immerger les verres dans la solution lorsqu'elle chauffe ou avant que celle-ci n'est atteint la température indiquée. Ne pas laisser les verres dans la solution pendant le refroidissement.

A des températures inférieures à 96°C ou 205°F, le traitement anti-UV peut endommager la surface du verre par cloquage ou création de petits trous.

Si, pour l'une de ces raisons, la surface d'un verre était endommagée ou comportait des trous, il est possible d'y remédier en plaçant le verre dans un décolorant pendant 1 heure et demie à

2 heures. Ne pas réimmerger le verre dans la solution. Le traitement est toujours présent et ne peut être enlevé. La couleur jaunâtre disparaîtra, mais la protection demeurera intacte.

300, route de Dieppe – 76230 ISNEAUVILLE (France)

tél +33 (0) 2 35 07 81 41

fax +33 (0) 2 35 07 81 45

internet www.lapeyregroup.com

email lapeyre@lapeyregroup.com

LAPEYRE